Projet de thèse de philosophie

Titre : « Au seuil de l'autre : le geste du discernement comme art de tenir et de (se) retenir dans l'intervention à domicile »
Réflexions sur les politiques publiques de santé et parentalité

Cette recherche porte sur l'intervention à domicile des professionnelles de la petite enfance, et plus particulièrement des infirmières puéricultrices, dans le champ de la santé et de l'accompagnement à la parentalité. Elle prend pour point de départ une tension constitutive de ces interventions : le professionnel est amené à agir dans un espace qui relève de l'intimité des familles, tout en étant porteur de missions institutionnelles, de normes professionnelles et d'objectifs de santé publique. Le domicile apparaît ainsi comme un espace singulier, à la fois privé et traversé par l'action publique.

L'expérience professionnelle et les travaux antérieurs ayant nourri ce projet montrent que les situations rencontrées ne peuvent être appréhendées uniquement à partir de règles, de catégories ou de critères préétablis. Elles confrontent les professionnels à des situations singulières, marquées par l'incertitude, la vulnérabilité et parfois l'indécidable. Elles exigent alors une capacité à discerner, à ajuster sa présence et à déterminer jusqu'où intervenir sans transformer l'accompagnement en intrusion, ni la protection en contrôle.

La thèse interrogera ainsi le discernement non comme une simple compétence professionnelle ou une technique de décision, mais comme un véritable geste éthique : une manière de se tenir dans la relation à l'autre, d'agir tout en se retenant, de soutenir sans envahir, de protéger sans se substituer. Le « seuil » constitue à cet égard une figure centrale de la recherche : il permet de penser une limite qui ne soit ni une frontière rigide ni une rupture du lien, mais un espace d'ajustement entre proximité et distance, responsabilité et retenue, intervention et respect de l'altérité.

La recherche cherchera notamment à comprendre comment ce geste du discernement peut être pensé à partir de la philosophie éthique et politique, en particulier à partir de la tradition philosophique juive et des travaux de Maïmonide, Rosenzweig, Levinas et Catherine Chalier, ainsi que de Jankélévitch, Arendt et Derrida. Le concept de Lehavdil, entendu comme geste de distinction sans rupture, constituera l'une des ressources conceptuelles permettant d'élaborer cette réflexion. Il s'agira de penser la distinction non comme séparation définitive, mais comme condition d'une relation respectueuse de l'altérité et d'une action ajustée.

La problématique est dès lors de comprendre comment le discernement peut permettre au professionnel de « tenir et (se) retenir » dans l'intervention à domicile : comment demeurer auprès de l'autre tout en maintenant la juste distance nécessaire à sa singularité et à son autonomie ? Comment articuler responsabilité professionnelle et respect de l'intimité ? Comment intervenir lorsque la vulnérabilité appelle une action sans que celle-ci ne devienne une forme d'emprise ?

La recherche adoptera une démarche philosophique fondée sur l'analyse conceptuelle et une herméneutique réflexive des situations professionnelles. Elle articulera l'étude des textes philosophiques, l'expérience professionnelle et l'analyse de situations concrètes, sans constituer pour autant une enquête empirique de nature sociologique ou statistique. Cette triangulation permettra de mettre à l'épreuve les concepts philosophiques au regard de la complexité des situations d'intervention à domicile.

Enfin, la thèse ouvrira cette réflexion éthique vers le champ des politiques publiques de santé et de parentalité. Elle cherchera à interroger les conditions d'une action publique capable d'assumer ses responsabilités sans réduire la singularité des familles à des catégories standardisées de risque, de vulnérabilité ou de compétence parentale. L'enjeu sera ainsi de contribuer à une pensée de l'action publique attentive à la complexité des situations, à l'altérité et aux limites de l'intervention institutionnelle.